

Convention cadre

Entre

La **Société botanique d'Occitanie**, sise 9 avenue des Cévennes, Vérargues, à Entre-Vignes (34400), association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et enregistrée au RNA sous le numéro W343027312,

d'une part,

ci-dessous désignée « SBOcc »,

représentée par son président, monsieur Pierre Coulot,

Et

L'association **XXXXXX**, sise **XXXX**, à **XXX (CP)**, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et enregistrée au RNA sous le numéro **XXXXXXXXXXXX**,

d'autre part,

ci-dessous désignée « **XXXXXX** »,

représentée par son président, **XXXXX XXXXXX**,

il est établi ce qui suit.

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet d'établir les modalités de partenariat entre la SBOcc et **XXXXXX**.

Article 2 : Présentation des parties et contexte

La **SBOcc** est une association dont l'objet est :

- de concourir à la connaissance et à la promotion de la botanique et des sciences qui s'y rattachent, notamment en région Occitanie,
- de soutenir, par tous les moyens dont elle peut disposer, des études et des travaux dans le domaine de la botanique et en particulier ceux de ses membres,
- de situer son action dans le cadre de l'écologie et de la protection de l'environnement.

XXXXXX est une association dont l'objet est :

- **objet.**

La SBOcc a pour objectif de fédérer les associations botaniques de la région Occitanie et de relayer leurs activités à ses adhérents et aux botanistes de la région.

Étant données les activités de **XXXXXX**, elle a établi une convention cadre avec la SBOcc dans l'esprit de cette fédération.

Article 3 : Engagements des deux structures

3.1. Engagement de XXXXXX

XXXXX s'engage, en tant que partenaire de la SBOcc, à :

- transmettre à la SBOcc le calendrier de ses activités (sorties, conférences, ateliers, etc.) dès leur établissement,
- fournir à la SBOcc ses publications sous format pdf, dès lors qu'elle souhaite que celles-ci soient diffusées dans la plate-forme régionale de la SBOcc (journaux entiers, articles à l'unité),
- accueillir tout adhérent de la SBOcc à une sortie de terrain annuelle de façon gracieuse,
- être force de proposition pour toute évolution attendue de la SBOcc.

3.2. Engagement de la SBOcc

La SBOcc s'engage, en tant que partenaire de XXXXXX, à :

- diffuser dans son agenda global internet toutes les activités de XXXXXX (sorties, conférences, ateliers, etc.),
- mettre à disposition dans sa bibliothèque en ligne (plate-forme) toutes les publications fournies par XXXXXX et acceptées par la SBOcc,
- transmettre à XXXXXX toute demande de participation à une de ses sorties formulée par un adhérent de la SBOcc,
- étudier toute proposition d'évolution formulée par XXXXXX.

Article 4 : Évaluation

Les parties s'engagent à se réunir régulièrement, physiquement ou par téléphone pour évaluer conjointement le présent partenariat.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée d'un an. Sans dénonciation par l'une ou l'autre des parties, elle sera reconduite tacitement pour une durée identique.

Article 6 : Résiliation de la convention

La présente convention peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec AR, au moins un mois avant sa date anniversaire.

Signatures

Fait le **XX février 2020**,

Pour la Société botanique d'Occitanie,
Pierre Coulot,
Président

Pour XXXXXX,
XXXXXX XXXXXX,
Président



Société
botanique
d'Occitanie



no